VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powilleas.

No 94,137—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 oct. 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le faubourg Tréme de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti, désigné par le lot No 13 dudit ilet, sur un plan de Comuny, fo 18 septembre, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse, lequel dit lot mesure d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, 86 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes séparant du lot No 12 et 56 pieds 2 pouces sur une autre ligne séparant du lot No 14.

Conditions—Comptant. Acte de vente par devant Scott E. Boer, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL LTD. Encanteurs.

E. M. Robbert, avocat.

30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth D. Meyer, son épouse.

No 93,061—94 236 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur. Grand ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences dans diverses parties de la ville.

3426-28 rue Constance, Cottage double.
2436 rue Constance, Cottage simple.
3418 rue Constance, Cottage simple.
1210-12 rue Marengo, Cottage double, (grand terrain).
219-21 rue Olivier (Alger), Splendide Cottage double.
3430-32 rue Constance, Cottage double.
3438-40 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1105-07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique Résidence simple à deux étages.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 26me jour d'octobre 1910, et le jugement signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 161, (autrefois 7) borné par les rues Constance, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 19, mesurant 35 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est désigné par la lettre C sur le devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3426-28 rue Constance et comprenant un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, galerie, etc., connexion d'eau et d'égout, loué $12 par mois chaque côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contigue, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant la plus grande partie du lot 17 dudit ilet; ladite portion de terre commençant à une distance de 128 pieds de face coin de l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple connu comme le No 2436 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, office, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc., et loué $27 par mois.

3. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit ilet. Ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant le No municipal 3424 rue Constance et comprenant une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, il y a grande galerie sur le devant et sur l'arrière, salon, vestibule, salle à manger, cuisine, office, escalier devant et dans le fond, escalier de vestibule, 3 grandes chambres à coucher, chambre à bain, galerie sur le devant et à l'arrière, bâtisses dans la cour, connexion d'eau et d'égout, etc. La cinquième et sixième propriété ci-dessus décrite a été acquise par Henry Donnenfelser, par achat le 2 juin 1874, enregistré livre des transferts 105, folio 360.

7. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Sixième District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Milan, Perrier et Coliseé, anciennement la rue Piaquemine, désignés comme lots Nos 13 et 14. Le lot 13 mesure 28 pieds, six pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 14 mesure 28 pieds, 7 pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, les deux entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 1210-12 rue Marengo et comprenant un cottage double ayant 5 chambres, galerie devant, retiré du trottoir, avec connexions d'eau et d'égout, etc., et se loue $13 50 par mois par côté. La huitième propriété ci-dessus décrite a été acquise par Henry Donnenfelser, le 10 janvier 1862, Reg. C. O. H. Par. de Jeff. folio 442.

6. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre A sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant la plus grande partie du lot 17 dudit ilet; ladite portion de terre commençant à une distance de 128 pieds de face coin de l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple connu comme le No 2418 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, office, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc., et loué $27 par mois.

5. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 21 et d'une portion du lot 17 dudit ilet. Ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant le No municipal 3438 rue Constance et comprenant un cottage double avec 4 chambres, galerie, etc., de chaque côté, retiré de la banquette et ayant connexion d'eau et d'égout, loué $10 00 par mois par côté.

8. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 26, borné par la rue Peter, désignés par les Nos 30 et 31, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur; lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 13 et 14 dudit ilet. Les améliorations portant les Nos municipaux 219-21 rue Olivier et comprenant un splendide cottage retiré du trottoir et contenant de chaque côté 5 chambres, galeries devant et sur le côté chambre à bain d'un côté, égout et connexions d'eau, bon hangar dans la cour. Ladite propriété fut acquise par Donnenfelser le 26 octobre 1874, Reg. C. O. B. 103, folio 524.

10. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 26, borné par la rue Peter, désignés par les Nos 28 et 29, qui mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 5 et 16 dudit ilet.

Les améliorations de ladite propriété portant le No municipal 231 rue Olivier et comprenant une splendide résidence simple à deux étages, rez-de-chaussée ayant galeries devant et de côté à chaque étage et contenant hall, salons, double salle-à-manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, escalier devant et derrière, égout et connections d'eau, bâtiment extérieur, etc.

Laquelle dite propriété a été acquise par Henry Donnenfelser, le 20 janvier 1876, Reg. C. O. B. 106, folio 285.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance payable en un ou deux ans, avec intérêt à sept pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Robert E. O'Conner, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat et ville et au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur n'ayant droit aux loyers que du jour où sera daté l'acte de vente. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

Robert O'Conner, avocat du demandeur.
McCloskey et Benedict, avocats du défendeur.

30 oct—30—nov—6 13 20 27—déc 1er

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE
TROIS COTTAGES SIMPLES

Au plus fort enchérisseur sans limite et réserve.

1515-17 rue Marigny, entre Claiborne et Robertson, commençant à chambres de chaque côté à toutes pilastres, portes à coulisses, etc., loué $20 par mois.

2534-36 rue Bourbon, entre Derbigny et Claiborne, comprenant 2 chambres et cabinet de chaque côté retiré, avec grands cour sur le devant, loué $12 par mois.

1242-44 avenue St Bernard, entre St-Claude et Marais, comprenant 3 chambres et 2 cabinets de chaque côté loué $14 par mois.

A l'encan JEUDI, le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans No 94,246 dans l'affaire de la succession de Mary P. Healy, et dans lire de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 92,573 dans l'affaire de la succession de Margaret Pendergast, les deux ordres datés du 4 novembre 1910, je procéderai de vendre à l'encan JEUDI, le 8 décembre 1910 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet N 383, borné par l'avenue St Bernard, les rues Columbus, St Claude et Marais, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à l'avenue St Bernard, 80 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur le long du côté de la rue Marais, 81 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté de la rue St-Claude et 32 pieds 5 pouces en largeur dans le fond.

Un certain lot de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, le 1ir Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon (autrefois Bagatelle), Derbigny (autrefois Prosper), St Antoine et Claiborne (autrefois St-Achille) étant une partie du lot No 2 de l'ilet No 136 sur un plan du dit faubourg, lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Bourbon, à une distance de 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de la rue Derbigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans ledit Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Claiborne et Mandeville, sur un devis dressé par C. Milne Williams, député-voyer de ville, daté du 1er octobre 1897, annexé à un acte passé pardevant John Watt Duffy, notaire en cette ville le 4 octobre 1897 d'après lequel dit devis ledit lot comme ce à une distance de 100 pieds de la rue Robertson, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant payer les frais de tous certificats et procuration toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

2418 RUE BOURBON.

Cottage simple contenant trois chambres. Dans la Succession de Veuve Pierre Tarride, No 90,582—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER, Cleero A. Ramsey, Encanteur. Bureau No 341 rue Carondelet—JEUDI, le 15 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté du 28 octobre 1910 et signé du 9 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 92,573 dans l'affaire de la succession de Margaret Pendergast, les deux ordres datés du 4 novembre 1910, je procéderai de vendre à l'encan JEUDI, le 8 décembre 1910 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet N 383, borné par l'avenue St Bernard, les rues Columbus, St Claude et Marais, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à l'avenue St Bernard, 80 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur le long du côté de la rue Marais, 81 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté de la rue St-Claude et 32 pieds 5 pouces en largeur dans le fond.

Un certain lot de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, le 1ir Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon (autrefois Bagatelle), Derbigny (autrefois Prosper), St Antoine et Claiborne (autrefois St-Achille) étant une partie du lot No 2 de l'ilet No 136 sur un plan du dit faubourg, lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Bourbon, à une distance de 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de la rue Derbigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans ledit Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Claiborne et Mandeville, sur un devis dressé par C. Milne Williams, député-voyer de ville, daté du 1er octobre 1897, annexé à un acte passé pardevant John Watt Duffy, notaire en cette ville le 4 octobre 1897 d'après lequel dit devis ledit lot comme ce à une distance de 100 pieds de la rue Robertson, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant payer les frais de tous certificats et procuration toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant B. J. Daly, notaire, 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, B. J. Daly, avocats.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Melvina County et als.

No 92,086—Cour Civile de District—Div. C.

Propriété du Cinquième District qui s'améliore

332 avenue Shiloh, entre les avenues Brook et de Tête, Cottage Simple.
419-21 rue Diana, entre Nunez et Iberville, Cottage Double.
1019 rue Verret, entre Diana et Newton, Cottage Simple.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Léonard L. Stern encanteur, —JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 16 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans la ville d'Alger, maintenant le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 27 borné par les rues Jackson, Monroe, Market et Madison, désigné par le No 15 dudit ilet et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite propriété consistant en un cottage simple couvert en bardeaux, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, etc., et portant le No municipal 332 avenue Shiloh.

2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 187 et comprenant les rues Decatur, De Armas, Franklin et Monroe, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur (maintenant rue Diana) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles plus ou moins, la propriété ci-dessus est connue par les Nos municipaux 419-21 rue Diana et comprenant un cottage double couvert en bardeaux, contenant de chaque côté 2 chambres et galerie.

3. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 46 borné par les rues Verret, Newton, Deastor et Franklin, désigné par le No 8 et mesurant en mesure française 30 pieds 5 pouces et 9 lignes de face à la rue Verret sur une profondeur de 108 pieds 9 pouces et 9 lignes le divisant du lot No 9, et 106 pieds 6 pouces et 9 lignes, sur la ligne le divisant dans le fond des lots 4, 5, 6 et 7 et 30 pieds 1 ligne en largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur à la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910. Les actes de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd Encanteurs.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth Meyer, son épouse.

Nos 93,061—94 236 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Le contenu de la résidence élégamment meublée.

No 3424 RUE CONSTANCE,

Entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 8 décembre 1910, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 3424 rue Constance, il sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 26me jour d'octobre 1910, et le jugement signé en cour ouverte le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les meubles suivants, à savoir:

Entre lent piano, ameublement de salon, élégant ameublement de chambre à coucher, bureau, lavabo, armoires, tables, tapis, descente de lits, "Hat Rack" bibliothèques, stove à gaz, glacière, chaises berceuses, seattle, literie, lingerie, ustensiles de cuisine, garde-manger, tabourets, tableaux, etc., etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

Robert O'Conner, avocat pour le demandeur.
McCloskey & Benedict, avocats pour le défendeur.

27 nov—27—déc 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Sugar Planters' Journal and Directory of Louisiana Sugar Planters,

Incluant Listes d'Abonnements Contrats pour Annonces, Types, Cabinets, etc.

A. B. Gilmore vs Dr Victor L. Gilmore et als.

No 90 326, Cour Civile de District, Div. "E."

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Leonard L. Stern, encanteur—A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, MARDI, le 29 novembre 1910, à midi, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 25 février 1910 et signé en Cour ouverte le 3 mars 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, aussi de la Cour Suprême de la Louisiane, rendu le 17 octobre 1910 il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Toutes les affaires ci-dessus mentionnées d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Devant être vendu comme journal faisant des affaires pour de comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

Charles Rosen, H. M. Robberts, avocats.

17 nov—17 20 27 29

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Peter Tene.

No 94,735—Cour Civile de District.

JEUDI, le 8 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, le 4 novembre 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant en de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 454, borné par les rues Thalie, Derbigny, Erato et Roman, désigné comme lot No 5 sur un plan par D. N. Brosnan, député-voyer de ville, daté du 4 mars 1896, annexé à un acte de vente par Solomon Reinach à Benjamin N. Rider, passé pardevant Ben O'Connor, notaire en cette ville, le 28 avril 1898, d'après lequel plan le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Mednier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

Emile Pomès, avocat.

9 nov—9 13 20 27—déc 4 8

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain encoignure Galvez et Espagne.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX

No 9,804—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

JEUDI le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour Div. D daté le 21 décembre 1906, pour le compte de la succession de François Lacroix, sera vendu à l'enchère

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 13, formant l'angle des rues Galvez et Espagne dans l'ilet borné par les rues Johnson et avenue St Roch, et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de face sur la rue Johnson de 105 pieds et 1 pouce.

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles Schneidau, notaire.

ALBERT PAUL, Encanteur.

W. W. Walls, avocat.

27 nov—27 déc 4 11 18 25 29

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-Cottage Simple

Dans le Quatrième District

No 2826 RUE SARATOGA.

Succession de William H. Krone.

No 412, Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany.

PAR FITZPATRICK DUNN REALTY Co. W. H. Fitzpatrick, Encanteur—bureau No 338 rue Carondelet MARDI, 20 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. M. Burns, juge de la Vingt-Sixième Cour de District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany, rendu, signé et enregistré en ce bureau le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en de quelque façon en dépendant, situé dans la Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Saratoga (autrefois St-Patrick), Sud Rempart (autrefois St-Denis), Sixième et Washington, désigné comme No 13, sur un certain plan dressé par H. Meuhausen, architecte et voyer, daté du 25 juillet 1846 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, pour références dans le livre des plans No 1. Le dit lot de terre mesure trente pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par achat présidant la communauté qui existait entre lui et son épouse, de Talma Coffy ou Cotrel et stanislaus Coffy ou Cotrel, par acte passé pardevant J. Cuvillier, notaire, le 7 août 1869 livre des Transferts 96, folio 270. Les améliorations comprenant un cottage double en bois à un étage, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté connu comme Nos 831-833 rue Bartholomew.

Deuxième—Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1 de l'ilet No 8, borné par les rues Dauphine, Congress, Bourgogne et Indépendance, sur un plan par C. A. De Armas, daté du 15 avril 1852, et déposé en l'étude de F. E. Lafosse, ancien notaire, comme plan 23 du livre de plans; ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente pieds quatre pouces et une ligne au tiers à la rue Indépendance sur quatre-vingt-dix-huit pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Martin Kranz par achat, pendant la communauté qui existait entre lui et son épouse, de Anna Kenny, veuve de James Harley et William Hartley, par acte passé pardevant A. J. Lewis notaire, le 28 octobre 1872 livre des transferts 104, folio 40. Les améliorations comprenant un cottage double, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, connue comme Nos 826-830 rue Indépendance.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, faite par lui à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur à la police d'assurance transférée au porteur des billets, et de payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1910, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les loyers et revenus de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de vente et devant être passé pardevant J. V. Guillotte, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos F. Walton, avocat.

12 nov—12 13 20 27—déc 4 11 13

AVIS AUX CREANCIERS.

J. J. Gazin vs Gazin Sash Door Blind and Lumber Mfg Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87,570—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) qu'ils peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par S. W. Stafford, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—H. W. Robinson, avocat.

24 nov—24 27—déc 3

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

AZNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorée et Vacante

DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

CHARMANT COTTAGE DOUBLE, Nos 2405 et 2407 rue Hôpital,

sur un Terrain Mesurant 36 Pieds, 10 Pouces et 7 Lignes, sur 125 Pieds, 9 Pouces de Profondeur.

UN GRAND TERRAIN sur l'Avenue Claiborne, entre les rues St-Philippe et Ursulines, Mesurant 30 Pieds à l'Avenue Claiborne, sur 85 Pieds de Profondeur.

SUCCESSION DE EUGENIE CROZAT.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D., No 93,407

PAR LOUIS C. SPEAR & Co.—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau 825 rue Union. Il sera vendu, MERCREDI, le 14 décembre 1910 à midi à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 31 octobre 1910, et ledit jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, par l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 208, borné par les avenues Claiborne et Ursulines et les rues St-Philippe et Derbigny, lequel lot commence à une distance de 61 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant Trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Derlocquet, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No Trois.

Etant la même propriété que ladite défunte Mlle Eugénie Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville, daté du 24 avril 1909 enregistré en le Bureau des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistant d'un cottage double avec plus eurs chambres de chaque côté, cabinets, cuisines, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin Cash.

No 94,679—Cour Civile de District, Div. E. Hon. George H. Théard.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 30 Nov. 1910.

Maison Simple à Deux Etages, No 1227 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

PAR A. A. FREED, Encanteur—A midi, à la Bourse d'Essai des Propriétés Foncières de Freed, No 914 rue Gravier, en vertu d'un ordre signé le 25 octobre 1910 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E nous vendrons la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Premier District, ilet borné par les rues Howard, Erato, Clio et Priet, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 316 borné par les rues Hôpital, Quartier, Tonti et Kochblave, mesurant en mesure américaine trente-six pieds, dix pouces et sept lignes de face à la rue Hôpital, la même mesurant le fond, sur cent vingt-cinq pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite défunte Mlle Eugénie Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville, daté du 24 avril 1909 enregistré en le Bureau des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistant d'un cottage double avec plusieurs chambres de chaque côté, cabinets, cuisines, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

Propriétés du Troisième District.

DEUX TERRAINS

Sur l'avenue des Champs-Elysées,

ET 12 MAISONS

Sur la rue Vertu.

SUCCESSION DE AMBROS